Legallais

Le cap des mille salariés est franchi

Distributeur souvent cité en exemple pour ses performances et ses initiatives (catalogue, Bricozor, magasins, Capitaine Clés...), Legallais a aujourd'hui franchi la barre des 1 000 collaborateurs, un chiffre rond qui sera vite dépassé par cette entreprise tournée vers l'avenir.

En dix ans, Legallais a doublé ses effectifs pour franchir cette année le seuil des mille salariés. Affichant allègrement ses 130 ans, avec vingt-trois points de vente en France et un site e-commerce qui fête ses vingt ans, le leader sur le marché français des produits techniques de finition du second œuvre du bâtiment se caractérise, il est vrai, par son dynamisme. Il annonce pour la fin 2019 un CA de 280 millions d'euros, soit un chiffre d'affaires multiplié par neuf en trente ans, qui se traduit aussi par dix mille colis expédiés quotidiennement.

Responsabilité sociétale

Estimant que la valeur économique créée n'a de sens que si elle est partagée par toutes les parties prenantes, actionnaires, salariés, fournisseurs et le territoire en général, les dirigeants de Legallais déploient depuis plusieurs années un modèle dont les valeurs affichées sont qualité, respect, citoyenneté et solidarité. « *Le constat est fait que nos politiques n'ont plus le pouvoir d'agir et que les États n'ont plus les moyens de cette ambition. C'est donc aux citoyens et aux entreprises de se mobiliser. Cela commence pour ces dernières par la prise en compte des principes de la Responsabilité Sociétale ; regarder, au-delà du pur économique, les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques de leur activité* » explique Philippe Nantermoz, directeur général.

Great place to Work

Ainsi, nourrie par son histoire d'entreprise familiale, le distributeur propose un management participatif et bienveillant. L'an dernier, elle a d'ailleurs été la première société normande à entrer au palmarès international "Great place to work", qui distingue les entreprises où il fait bon travailler, se classant à la 16e place pour sa première participation. Autre distinction, Legallais vient recevoir le niveau "Gold" par EcoVadis, organisme international indépendant d'évaluation sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elle entre dans les 5% d'entreprises ayant une notation entre 62 et 100 ! Démontrant un engagement dans la prise de conscience généralisée de la responsabilité sociale, la notation EcoVadis repose sur 21 critères et quatre thèmes (Environnement, Conditions de travail équitables, Éthique des affaires et Achats responsables).

Boutique éco-responsable

Côté environnement, depuis dix ans, Legallais a mis en place une démarche volontaire de valorisation des produits plus respectueux de l'homme et de l'environnement en créant une Boutique éco-responsable. Accompagnée par Afnor Certification, elle a déployé une méthode unique lui ayant permis de qualifier à ce jour 5 000 références, soit plus de 10% de l'offre.

Par ailleurs, la citoyenneté et la solidarité s'expriment au travers d'actions comme le soutien accordé par la Fondation Legallais, première fondation d'entreprise créée en Normandie, qui distribue chaque année plus de 100 000 euros d'aides pour l'emploi et le logement des personnes les plus démunies : "un toit, un emploi". «

Legallais doit s'affirmer encore plus comme un modèle d'entreprise visant à un développement harmonieux entre économie et inclusion des intérêts de tous et de notre environnement. Ce sera notre enjeu pour les années 2020. Notre responsabilité est à présent d'agir » souligne Philippe Nantermoz.